

Prime aux producteurs de viande ovine de zones non défavorisées de l'Irlande et de l'Irlande du Nord

1996/0102(CNS) - 15/04/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : octroyer une prime supplémentaire aux producteurs de viande ovine se trouvant dans les zones non défavorisées en Irlande et Irlande du Nord afin de compenser une perte de revenu importante que ces producteurs ont subi durant le printemps 1995 suite à des prix de marché extrêmement bas pour la période de l'année. **CONTENU** : la Commission propose l'adoption d'un règlement distinct octroyant une prime supplémentaire de 6,50 écus par brebis aux producteurs affectés et pour la seule campagne de commercialisation 1995. L'incidence financière de la mesure sur le budget de 1996 se traduira par une dépense supplémentaire de 9.500.000 écus.